

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 12 décembre 2017, à 19 h 30.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente
Jeannine Barsalou	
Georgette Beauregard Boivin	
Marc Gagnon	
Marilyne Lafrance	
Danny Lamoureux	
Pierre Lavoie	
Geneviève Perron	
Mélanie Huard	Commissaire-parent CCSEHDAA
Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
Pascal Lavigne	Commissaire-parent

Sont absents :

Claude Dubois
Claude Nadeau
Marie Claude Noiseux
Serge Poirier

Marie-Josée Cornay Commissaire-parent au secondaire

Sont également présents :

Eric Racine	Directeur général
Alain Bachand	Directeur général adjoint
Carl Morissette	Directeur général adjoint, services éducatifs
Guy Tardif	Directeur général adjoint, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, service des communications et des affaires corporatives
Mario Beauvais	Directeur, service des ressources matérielles
Anick Hétu	Directrice, service des ressources humaines
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

En l'absence de Maître Katherine Plante c'est Madame Paule-Andrée Bouvier qui agira en tant que secrétaire de la rencontre.

20CC1718-059

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Jeannine Barsalou appuyé par Monsieur Marc Gagnon

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

20CC1718-060

3.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 NOVEMBRE 2017**

Il est proposé par Madame Georgette Beauregard Boivin appuyé par Monsieur Pierre Lavoie

D'ADOPTER le procès-verbal avec les modifications suivantes :

Ajouter que Madame Suzie Lambert dénonce également son intérêt au point 6.4 et indiquer son nom à ceux des commissaires qui s'étaient retirés pour ce point.

Adopté à l'unanimité.

3.2 **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Eric Racine indique que les suivis ont été pris en compte par l'administration.

4. **MENTION DE FÉLICITATIONS**

20CC1718-061

4.1 **MICAH LEMAÎTRE, ÉLÈVE DE 6^E ANNÉE – ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD**

CONSIDÉRANT ses qualités d'élève, comme son sens de l'organisation, l'ardeur au travail, la persévérance et le souci du détail;

CONSIDÉRANT ses qualités humaines, telles que l'équilibre, l'ouverture aux autres, l'optimisme et la joie de vivre;

CONSIDÉRANT sa victoire en art de s'exprimer à la finale de district du Club optimiste avec le Club optimiste de Lac-Brome.

Il est proposé par Madame Jeannine Barsalou appuyé par Madame Georgette Beauregard Boivin

QUE le Conseil des commissaires décerne une mention de félicitations à Micah Lemaître, élève de 6^e année à l'école Saint-Édouard, pour sa persévérance et son ardeur au travail, ainsi que sa victoire.

Adopté à l'unanimité.

5. **PAROLE AUX ÉLÈVES ET AU PUBLIC**

Monsieur Éric Bédard, Président – Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska

Monsieur Bédard aborde les difficultés que le syndicat perçoit afin d'obtenir de la documentation de la part de la Commission scolaire en lien avec l'application de la convention collective.

Madame Josée Beaudry, Présidente du conseil d'établissement – école De l'Orée-des-Cantons

Madame Beaudry résume l'état de situation à l'école De l'Orée-des-Cantons et demande de regarder les besoins spécifiques de l'école, soit en ajoutant une direction adjointe additionnelle. Elle dépose une résolution à cet effet en appui à sa demande.

#36-01-30-005

Monsieur Martin Laboissonnière, Vice-président – Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska

Monsieur Laboissonnière questionne et émet des commentaires à l'égard du budget de la Commission scolaire, de la violence dans les écoles, de la présence des commissaires aux auditions publiques des griefs, des intentions de la direction à l'égard de la présence d'enseignants à la commission scolaire et d'un règlement de grief.

Madame Joanie Lebrun-Demers, parent-fondateur du projet de l'école alternative de Granby
Madame Lebrun-Demers souligne l'intérêt de parents de Granby pour l'ouverture d'une école alternative.

Madame Isabelle Lambert

Madame Lambert remercie l'ensemble du Conseil des commissaires pour l'hommage fait à sa mère, Madame France Lambert, ancienne commissaire de novembre 1987 à octobre 2007, paru récemment dans la Voix de l'Est.

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 POLITIQUE 1.0 – ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

6.1.1 RAPPORT ANNUEL 2016-2017

#36-01-30-006

Monsieur Paul Sarrazin annonce le dépôt du rapport annuel 2016-2017.

Monsieur Eric Racine profite de ce point pour faire mention de la signature du protocole d'entente entre la ville de Farnham et la Commission scolaire.

20CC1718-062

6.1.2 RSEQ MONTÉRÉGIE – AFFILIATION ET DÉLÉGATION

CONSIDÉRANT l'importance pour la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* de promouvoir les saines habitudes de vie et l'activité physique ;

CONSIDÉRANT l'offre de service du RSEQ Montérégie, organisme présent sur l'ensemble du territoire pour répondre aux besoins des institutions d'enseignement primaire et secondaire ;

CONSIDÉRANT le souhait pour le Conseil des commissaires d'être représenté à l'assemblée générale annuelle ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire peut, compte tenu de sa clientèle scolaire primaire et secondaire, déléguer sept (7) personnes, membres du personnel et commissaires, à cette assemblée ;

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie appuyé par Monsieur Danny Lamoureux

D'ADHÉRER au RSEQ Montérégie pour l'année 2017-2018 ;

DE PAYER la cotisation annuelle au montant de 3 453,29 \$;

DE NOMMER les sept (7) délégués à l'assemblée annuelle ainsi qu'à toutes autres activités organisées par RSEQ Montérégie, avec mandat de représenter la *Commission scolaire du Val-des-Cerfs* :

- 1) Monsieur Paul Sarrazin, Président
- 2) Madame France Choinière, Vice-présidente
- 3) Madame Mélanie Huard, Commissaire-parent
- 4) Madame Suzie Lambert, Commissaire-parent
- 5) Monsieur Carl Morissette, Directeur général adjoint et directeur des services éducatifs
- 6) Madame Isabelle Charest, Coordinatrice aux communications
- 7) Monsieur Dominic Martin, Conseiller pédagogique en éducation physique

Adopté à l'unanimité.

6.2 RÈGLEMENT 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

20CC1718-063

6.2.1 TOITURES DES BASSINS BI À B6 ET CI À C4, ÉCOLE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP)* et des règlements en découlant sur les octrois des contrats de construction ;

CONSIDÉRANT le besoin de remplacer les toitures des bassins BI à B6 et CI à C4 à l'école Joseph-Hermas-Leclerc ;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50621 « Maintient du bâtiment » ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation ;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront en juin 2018 et se termineront en août 2018 ;

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie appuyé par Monsieur Marc Gagnon

D'OCTROYER à l'entrepreneur *Lacasse & Fils Maîtres Couvreur Inc.* le contrat au montant avant taxes de 843 800,00 \$ pour remplacer les toitures des bassins BI à B6 et CI à C4 à l'école Joseph-Hermas-Leclerc.

Adopté à l'unanimité.

6.3 RÈGLEMENT 4.0 – DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE POUVOIRS AU COMITÉ EXÉCUTIF ET AUTRES

20CC1718-064

6.3.1 ACTES D'ÉTABLISSEMENTS 2018-2019

CONSIDÉRANT les articles 211 et 39 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoient que la Commission scolaire délivre, annuellement, les actes d'établissement de ses écoles et de ses centres ;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du Comité de parents, du Comité consultatif de gestion et des Conseils d'établissement ;

CONSIDÉRANT les avis reçus des divers organismes pendant la période de consultation ;

Il est proposé par Monsieur Pascal Lavigne et appuyé par Monsieur Danny Lamoureux

36-01-30-007

D'ADOPTER les actes d'établissement des écoles et centres de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'année 2018-2019, tels que déposés.

Adopté à l'unanimité.

20CC1718-065

6.3.2 POLITIQUE RELATIVE AUX RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION ET DES TRANSFERTS D'ÉLÈVES (PO-05) POUR 2018-2019

CONSIDÉRANT l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que la Commission scolaire adopte les règles et critères d'inscription des élèves dans ses écoles;

CONSIDÉRANT les obligations données à la Commission scolaire, par la *Loi sur l'instruction publique*, de consulter divers organismes lors de l'adoption de ces règles et critères d'inscription;

CONSIDÉRANT la consultation des organismes suivants tenue entre le 24 octobre et le 24 novembre 2017 sur ce projet de règles et critères d'inscription, savoir :

- Comité de parents;
- Comité consultatif de gestion;
- Conseils d'établissements;
- Syndicats.

CONSIDÉRANT les avis reçus des divers organismes pendant la période de consultation;

CONSIDÉRANT l'analyse faites lors de la séance de travail du 24 octobre 2017;

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie appuyé par Monsieur Marc Gagnon

36-01-30-008

D'ADOPTER la *Politique relative aux règles et critères d'inscription et des transferts des élèves (PO-05)* de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, pour l'année 2018-2019, telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 PAROLE AU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Monsieur Paul Sarrazin souligne la participation ainsi que l'engagement des jeunes et des entraîneurs des équipes de football des écoles secondaires de la Commission scolaire.

Relativement au questionnement quant à la présence des commissaires aux auditions de griefs du syndicat, Monsieur Pierre Lavoie demande à quels endroits les auditions sont tenues et qui en décide ainsi.

Monsieur Eric Racine répond que c'est le Syndicat qui décide du lieu et que c'est généralement Montréal qui est choisi.

Monsieur Dany Lamoureux mentionne avoir été interpellé par les parents de l'école Roxton Pond afin de revitaliser le terrain de jeux de l'école. Il explique qu'il faut s'assurer de régulariser les titres du terrain avec la municipalité avant d'aller de l'avant avec un projet de parc-école. Une vue satellite du terrain de l'école est projetée et des explications sont ajoutées.

7.2 PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

En suivi à certaines interventions lors de la parole aux élèves et au public, monsieur Eric Racine répond :

- qu'il s'est déplacé à de nombreuses reprises pour rencontre des enseignants et qu'il accueillera avec plaisir ceux qui, selon Monsieur Éric Bédard, prévoient se présenter à la Commission scolaire.
- qu'il s'engage personnellement à téléphoner à Madame Josée Beaudry pour discuter avec elle de la demande qu'elle a formulée.
- que s'entendre pour négocier ne veut pas dire donner droit, en lien avec le souhait de Monsieur Martin Laboissonnière de régler les griefs.
- qu'il y a de l'ouverture pour une école alternative à Granby, mais précise que les portes d'entrée, ce sont les conseils d'établissement des écoles. Il rappelle la séance de consultation de février en indiquant qu'il serait pertinent d'y avoir des représentations du groupe de parents fondateurs.

